

Fédération Nationale contre le Martyre des Animaux



7, rue Saint Henri
31000 TOULOUSE
Tél. : 05 61 81 15 81

Permanence le mercredi
de 14 h à 18 h



TOUS ENSEMBLE, NOUS VAINCRONS

Revue trimestrielle d'informations et de liaison de la Fédération Nationale contre le Martyre des Animaux

Soutenez l'action de la FNMA en allant sur <http://soutien.sosanimaux.com>

EDITO

Cher adhérent,

Notre fédération s'agrandit grâce à tous. Merci, nous en sommes plus forts.

Aussi nous sommes en train d'organiser sur la Bretagne une délégation située en plein cœur d'une région d'élevage et aussi d'élevages intensifs (poulets et cochons).

Ces élevages sont scandaleux car contraire d'une part au bien être animal et d'autre part cause d'une pollution importante.

Cette délégation se veut une cellule spécialisée contre l'univers concentrationnaire des élevages.

L'adresse de cette délégation est :

11 rue de l' Ellé
56770 PLOURAY
Tél. : 02.97.34.86.21

Donc, cette année l'assemblée générale se fera à VANNES le :

Samedi 25 Novembre 2006
à l'Hôtel IBIS
Rue Emile Jourdan – Menimur
56000 VANNES

Après l'assemblée générale nous discuterons des problèmes spécifiques à la région.

Merci de venir nombreux !

Pensez à renouveler votre cotisation.

Présidente : Jacqueline GUILLAUME

Juillet, Août, Septembre 2006

Internet : <http://www.sosanimaux.com>

E-mail : jacqueline.guillaume3@wanadoo.fr

Ne pas jeter.

Donnez le à un ami ou mettez le dans une salle d'attente

LES CHIENS DANS LES TEKNIVALS

Qu'est-ce qu'un Teknival ? C'est tout d'abord un rassemblement de jeunes qui viennent écouter une certaine musique.

Pas grave me diriez-vous ? Si. D'abord pour les jeunes eux-mêmes, puisque la drogue et l'alcool y circulent et le bruit y est assourdissant.

Cette année il y en a eu deux très importants près de VANNES et près d'ANGOULÊME.

Pieds nus, des jeunes, collés aux Sounds Systems qui crachent environ 100 décibels, se tortent, non, dansent comme en transe. Leur santé est certainement menacée mais le stand de Médecin du Monde doit éviter le pire (du moins je l'espère!).

Ceci dit, notre association est très inquiète sur le sort des chiens que les « teufeurs » traînent avec eux.

Nous nous sommes rendus au Teknival de Meucon près de VANNES et dans ce bruit et cette chaleur les animaux souffrent, d'autant plus que leurs maîtres teufeurs sont très occupés quand ils ne sont pas obligés de se faire soigner par les médecins présents.



Donc nous avons interpellé les gendarmes de Meucon qui nous ont répliqué : « les chiens souffrent peut-être mais avez-vous pensé à nous, gendarmes, dans ce bruit ? ». Sur le coup je n'ai rien répondu mais deux minutes après j'ai demandé à voir s'il y avait un vétérinaire sur les lieux ? Je l'ai cherché sans le trouver...

Nous avons donc écrit au Préfet pour que les chiens soient protégés dans cet enfer.

Il nous a répondu qu'il veillait...

Pas très rassurant tout cela !

TUER POUR LE PLAISIR

UN FAIT DIVERS QUI EN DIT LONG ...

Cela s'est passé en Juin 2006 :

Madame Parent, directrice de l'action «culturelle» du lycée des «Balcons de Meuse» à Charleville a invité le président de l'association des chasseurs et tendeurs de grives, lequel s'est fait un plaisir (car tout est plaisir dans la chasse !) d'expliquer aux élèves l'art (!!!) **de prendre au piège les oiseaux avec un lacet de crin de cheval**, soit à terre «vous pourrez tous le faire mes petits !» soit en l'air le long des troncs d'arbres.

Ces prises de position ne devraient pas être possibles. L'école devrait être un endroit où le respect est enseigné, non la torture des animaux.

Nous avons fait des courriers à Monsieur le recteur de l'Académie de la Meuse et à Monsieur le Ministre de l'Education Nationale Gilles de Robien, 110 rue de Grenelle 75357 Paris Cedex 07.

D'une façon plus large, les chasseurs français sont souvent «chouchoutés» par le gouvernement qui tolère de nombreuses formes inacceptables de chasse : battues, chasse à courre, chasse de l'ortolan (dans les landes) oiseau protégé.

Les chasseurs français sont très politisés.

Leur parti, Chasse Pêche Nature et Tradition est des plus influent.

Ce que vous pouvez faire :

La France a les gouvernements (de droite ou de gauche), parlementaires et hauts fonctionnaires (Préfets notamment) les plus serviles vis-à-vis des chasseurs-électeurs. Elle s'est trop souvent abaissée à créer ou modifier des textes au seul profit d'un groupe de citoyens représentant un faible électorat.

Faites savoir aux partis politiques de votre choix que leur attitude vous navre, écrivez au Premier Ministre, à votre Député, Sénateur, Préfet... Une très large majorité (75 à 80% de la population selon les sondages) partage les positions exposées ici, mais pour être efficace, il faut le faire savoir au public et à tous les élus.

Ensemble, nous pouvons changer les choses pour les générations à venir !

Donc, avant de voter renseignez-vous sur les penchants de votre candidat !



Grive pendue à un lacet de crin morte après une longue agonie

FRANCE METROPOLITAINE (4,26F) - BEL : 1,05 € - CH : 2,1 FS - AND : 1 € - ESP : 1,45 € - GB : 1 L - GR : 1,45 € - ITA : 1,50 € - PORT CONT : 1,40 € - TUN : 1,300 DTU

Aujourd'hui

en France

MARDI 24 SEPTEMBRE 2002

LES FAITS DIVERS

Des milliers de chiens abattus à la SPA d'Albi

SCANDALE. La Cour des comptes dénonce une incroyable surmortalité d'animaux au refuge-fourrière d'Albi. Une association va porter plainte et se constituer partie civile. En juillet, quatre dirigeants de la SPA avaient été mis en examen.

UNE SURMORTALITÉ de chiots et de chats, des chenils insalubres et une gestion opaque. L'Association nationale contre le trafic d'animaux de compagnie (Antac) a décidé de se constituer partie civile et de porter plainte pour « actes de cruauté envers les animaux », « vols de chiens » et « exercice illégal de la profession de vétérinaire » contre le refuge et la fourrière de la SPA d'Albi (Tarn). Cette prochaine information judiciaire intervient après la mise en examen pour « abus de confiance » en juillet dernier de quatre dirigeants du

siège de la SPA. Les ennuis de la délégation d'Albi qui accueillait chaque année environ 1 000 chiens et 350 chats ont commencé après la révélation du prérapport de la Cour des comptes. « Globalement, la séparation refuge-fourrière n'existe pas, soulignent les rapporteurs. Un chien sur deux meurt sur place et deux chats sur trois. » Une surmortalité due à la vétusté des locaux, à l'absence de vaccins, à un nombre d'employés insuffisants (trois ou quatre responsables). « Nous voulons savoir s'il s'agit de morts naturelles et dans ce cas où sont passés les certificats médicaux ? En quinze ans,

7 500 chiens et chats auraient été tués dans des conditions mystérieuses », s'insurge Henri Barbe, président de l'Antac.

« Aucune mission de contrôle »

Cette avalanche d'euthanasies a duré jusqu'à l'arrivée à Albi des magistrats de la Cour des comptes en août 2000. « Les chiens étaient regroupés par groupes de trente dans des chenils de 30 m², et ils étaient terrorisés, raconte un membre de la SPA. Ceux qui étaient malades

contaminaient les autres. Le refuge ne trouvait des propriétaires que pour 200 ou 300 bêtes, le reste partait à la fourrière. »

Josianne Raffanel, responsable de la délégation jusqu'en 2000, qui avait embauché sa fille, son fils et sa belle-fille, ne pouvait contenir cette arrivée massive d'animaux domestiques. Les services vétérinaires, les élus locaux et les dirigeants du siège ne se sont jamais inquiétés — ou très tardivement — de cette situation sanitaire déplorable. Peut-être parce que la présence d'un refuge permettait de recueillir tous les animaux abandonnés du département.

« Aucune mission de contrôle n'a été effectuée depuis plusieurs années, précise le prérapport de la Cour des comptes, cela s'explique par le fait que Jacqueline Faucher (NDLR : ancienne présidente de la SPA mise en examen) effectuait réguliè-

ment des visites à Albi où demeure sa mère. » Les comptes de la délégation d'Albi n'ont jamais été tenus. Les espèces et les chèques étaient rangés dans une boîte dans le local pour les adoptions et l'administration sans aucune sécurité. La comptabilité semblait regrouper les activités personnelles de la directrice de la délégation tout comme celles de la SPA. Les dons auraient été consacrés aussi bien au loyer de Josianne Raffanel, à l'utilisation de son véhicule, qu'à la nourriture des animaux.

Les nouveaux dirigeants du refuge ont refusé de faire tout commentaire. « La délégation d'Albi est incapable de poursuivre son activité dans de telles conditions. La SPA est loin de l'espèce de sa mission de protection animale », conclut le prérapport de la Cour des comptes.

FRANÇOIS VIGNOLLE

BIZARRE ?

VOUS AVEZ DIT BIZARRE ?

L'article ci-contre montre clairement des dysfonctionnements réels à la SPA du Garric (près d'Albi).

La cour des comptes dénonce une gestion opaque et une surmortalité inquiétante : 1 chien sur 2 meurt et 2 chats sur 3 meurent ! Où sont les certificats médicaux ?

Les enquêteurs ont diligencé une enquête de 4 ans. Moi-même, je suis allée témoigner pendant une heure. Le registre d'entrées et de sorties n'aurait pas été saisi ! Pourquoi ???

De nombreuses questions restent sans réponse. Résultat : ordonnance de non lieu dans ces termes : «Attendu qu'il ne résulte pas de l'information des charges suffisantes ... déclarons un non-lieu».

Après avoir lu le rapport de la cour des comptes, nous sommes spécialement ébahis de ce dénouement.

La justice, qui est souvent critiquée en ce moment (affaire Dutroux etc.), paraît encore plus incompréhensible lorsqu'elle rend des décisions contraires aux investigations de la cour des comptes. Ou alors y a-t-il des paramètres qui échappent aux communs des mortels ?

Bizarre, vous avez dit bizarre ?

Ceci dit, ne nous décourageons pas, continuons à porter plainte lorsque cela est nécessaire.

Signalez les vols et les refuges qui ne sont pas réglementaires ou très mal tenus.

**Nous voulons encore croire que la FRANCE est un Etat de droit,
sommés-nous trop naïfs ?**



Certains refuges livraient à des laboratoires ...
Vrai ou faux ?

Nous demandons des enquêtes sérieuses.

ACTIONS PROGRAMMES

(extrait du calendrier envisagé)

Par la Commission Européenne

2006 :

- Soumission d'un rapport au Conseil et au Parlement Européen sur les différents systèmes d'élevage des poules pondeuses.
- Proposition visant à répondre aux préoccupations de l'opinion publique sur le commerce de la fourrure de chat et de chien et des produits dérivés.
- Soumission d'un rapport au Conseil et au Parlement européen sur le développement, la validation et l'acceptation réglementaire des méthodes de substitution à l'expérimentation animale dans le domaine des cosmétiques.

2007 :

- Elaboration d'une proposition visant à réviser la législation communautaire sur la protection des animaux lors de l'abattage ou de la mise à mort, y compris de la mise à mort dans le cadre de plans d'éradication de zoonoses...

2008 :

- Soumission d'un rapport au Conseil et au Parlement européen sur la protection des veaux dans les élevages...
- Soumission d'un rapport au Conseil et au Parlement européen sur l'éventualité d'un système d'étiquetage obligatoire pour la viande de poulet et les produits à base de viande de poulet fondé sur la conformité aux normes relatives au bien-être des animaux.

2009 :

- Soumission d'un rapport au Conseil et au Parlement européen sur la protection des porcs dans les élevages.
- Définition de normes en matière de piégeage sans cruauté à mettre en œuvre dans l'UE pour 2014...

2010 :

- Soumission d'un rapport au Conseil et au Parlement européen sur l'influence des paramètres génétiques sur le bien-être des poulets de chair reproducteurs et des poulets de chair...

COMMISSION EUROPEENNE

BIEN - ETRE ANIMAL

La Commission Européenne a mis en place un calendrier concernant les mesures qu'elle va prendre en faveur des animaux.



Tous les pays faisant partie de l'Europe devront s'y soumettre.

Cela est très positif car certains pays d'Europe et notamment de l'Europe de sud n'ont que peu de respect pour les animaux.

RESPECT DES DROITS DES HOMMES ET RESPECT DES DROITS DES ANIMAUX

devraient être les bases d'une Europe cohérente sinon ce ne sera qu'une Europe du fric, une Europe du business sans aucune valeur morale commune.

Nous attendons de l'Europe des lois interdisant les transports d'animaux vivants à travers les différents pays européens ainsi que l'interdiction des élevages intensifs.





FEDERATION NATIONALE CONTRE LE MARTYRE DES ANIMAUX

7 rue Saint Henri - 31000 Toulouse

Page affiche à
photocopier et à
distribuer

Tél /Fax : 05 61 81 15 81 Site Internet <http://www.sosanimaux.com>

E-mail : jacqueline.guillaume3@wanadoo.fr

Aidez nous à sauver les martyrs des laboratoires



Source documentation : la Rage au Cœur
<http://www.reseauilbre.net/rage/>

Yeux de singe brûlés par des irradiations.

D'autres singes subissent des expériences aussi affreuses: L'une d'elles consiste à diriger un faisceau de laser vers les yeux d'un singe, ayant pour résultat l'ébullition et l'explosion de l'œil. La chaleur intense du rayonnement est capable de creuser la chair jusqu'à l'os. Un fusil laser chimique portable creuse un trou dans le corps d'un singe placé à 8 km. On pratique quotidiennement cette expérience dans les laboratoires de recherches.

Ce petit chat a
eu un œil détruit
. Il attend de
nouvelles et
douloureuses
manipulations !



Pourquoi n'as-tu
rien fait pour
soulager ma
détresse semble-t-il
dire .

Bulletin d'Adhésion et de Renouvellement

16 € 32 € 48 € A ma convenance

Nom :
Prénom :
Adresse :
Tél :

Ils n'ont que vous !...

FEDERATION NATIONALE
CONTRE LE MARTYRE DES
ANIMAUX
7 rue Saint Henri
31000 TOULOUSE

Conformément à la loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toute information nominative vous concernant, figurant sur tout fichier.

Un reçu fiscal vous sera délivré

FÉDÉRATION NATIONALE CONTRE LE MARTYRE DES ANIMAUX

7, rue St Henri - 31000 TOULOUSE - Tél. 05 61 81 15 81 - Internet : <http://www.sosanimaux.com>
E-mail : jacqueline.guillaume3@wanadoo.fr Permanence le mercredi de 14 h à 18 h

Le martyre des ours en Chine



Les ours sont immobilisés dans des cages, avec un cathéter Implanté en permanence pour recueillir leur bile à laquelle on prête d'extravagantes vertus thérapeutiques.

8500 ours à collier sont ainsi détenus en Chine et 1500 en Corée pour subir ce traitement barbare.

Bulletin d'Adhésion et de Renouvellement 2006

48 € 32 € 16 € à ma convenance

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél.

Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vos disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toute information nominative vous concernant, figurant sur tout fichier.

**Ils n'ont que vous ! ...
Merci de votre aide**

FÉDÉRATION NATIONALE
CONTRE LE MARTYRE DES ANIMAUX
7 rue St Henri
31000 TOULOUSE

un reçu fiscal vous sera délivré